

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Meurthe-et-Moselle, le samedi 17 décembre 2016

Ségolène Royal publie la liste des lauréats de l'appel à projets « Territoires hydrogène »

En déplacement en Meurthe et Moselle, Ségolène Royal a rencontré les porteurs du projet industriel MHRABEL pour le développement de la filière hydrogène, en compagnie de Christian Eckert, Secrétaire d'Etat en charge du Budget et des comptes publics.

A cette occasion, la Ministre a rappelé la désignation des premiers lauréats de l'appel à projets « Territoires hydrogène » annoncés le 3 novembre 2016 avec le Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie

L'appel à projets « Territoires hydrogène » lancé en mai 2016 dans le cadre de la Nouvelle France Industrielle avait pour objectif de faire émerger des projets de démonstrateurs mettant en œuvre l'hydrogène dans ses différents usages (mobilité, stockage de l'énergie, valorisation de l'hydrogène fatal, etc) et autour de dynamiques de territoires, afin de tracer la voie pour le développement d'un modèle économiquement viable et écologiquement vertueux

Avec une centaine de projets présentés au total, cet appel à projets illustre la grande mobilisation des territoires et des industriels en faveur de la filière hydrogène, dans le cadre de la transition énergétique pour la croissance verte et le dynamisme de la France sur ce sujet.

Les 39 projets lauréats pourront déposer leur candidature aux différents dispositifs publics de soutien et de financement, avec l'accompagnement des acteurs ayant participé au comité d'évaluation (Ministères en charge de l'énergie et de l'industrie, CGI, ADEME, BPI France, Caisse des Dépôts et Consignations).

Le projet MHYRABEL

Mission Hydrogène pour la Régulation, l'Assistance aux réseaux et la mobilité à partir des Eoliennes Lorraines.

Le projet MHYRABEL vise à mettre en place en Région Lorraine une transition énergétique territoriale qui, via l'hydrogène, lie les différents vecteurs énergétiques (électricité, gaz, chaleur) et les domaines d'utilisation de ces énergies (mobilité, applications domestiques, industrielles...).

L'hydrogène est produit à partir d'énergie éolienne par la conversion de l'eau à l'aide d'un électrolyseur. L'intérêt de l'hydrogène est alors la multiplicité des valorisations offertes, permettant de rendre vertueux tous les usages énergétiques :

- Le développement d'une mobilité verte (Power-to-Wheels), par la mise en place de stations-service hydrogène et de véhicules électriques à hydrogène (type kangoo, bus, camions légers...).
- L'apport de services au réseau électrique (Power-to-Power), lorsque la demande en électricité n'est pas en phase avec sa production (l'électricité ne se stocke pas, à la différence de l'hydrogène et des carburants fossiles).
- La production d'électricité et/ou de chaleur (power-to-Heat) au travers de piles à combustible pour alimenter bâtiments, immeubles, hôpitaux, grandes surfaces...
- L'injection dans les réseaux de gaz de méthane vert (Power-to-Gas) produit par méthanation (équivalent au gaz naturel) en complément du biométhane issu de méthanisation.

Dans le cadre de de la convention Territoire à énergie positive pour la croissance verte du Pays Audunois, Ségolène Royal a attribué une subvention de 160 000 euros à ce territoire pour soutenir l'activité de la SEM SODEGER qui porte des projets de développement de parcs éoliens pour le territoire.

Liste complète des lauréats labellisés « Territoires hydrogène » :

- La communauté d'agglomération de la Rochelle, au titre de son projet Atlantech H-H.
- La région Hauts de France, au titre de ses 4 projets EffiH2.
- La région Occitanie, au titre de 5 projets présentés (Pippaa Hyport, Hydrone, Modélisation H2, SPV Hyport, SEM Hyport).
- La région Normandie, au titre de 4 projets soumis (production H2 pyrolyse ETIA à Caen, démonstration ErgoSup (Cherbourg), projet Île de Chausey, projet de recyclage des piles à combustible).
- La région Pays de Loire et le département de la Vendée, pour 2 projets déposés (Vendée hydrogène et SEP-PAC).
- Le syndicat mixte des transports de Pau.
- Le Pays de Thur Doller.
- La communauté de commune des Landes d'Armagnac, au titre de son projet Wood-Hy / Hy-Boy.
- Les projets CASHEMIR et HYWAY II en région Auvergne-Rhone-Alpes.
- Le projet Velhyre en région Centre-Val de Loire.
- Le projet Cleargen en Martinique.
- Les projets de l'entreprise Carrefour.
- Les projets SPHYNX portés par Engie en Ile-de-France.
- Le projet Be-e.
- Le volet stationnaire du projet Valhydate (entreprise Kem One).
- Le projet Hype à Paris
- Vitry le François, au titre de son projet Vitry Hydrogène
- La région Bourgogne-Franche-Comté (6 projets présentés)
- Le projet STORH à Nantes
- La Corse, au titre de son projet HYPACORSICA

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31